

Fiche de données de sécurité

TUTTI FRUTTI

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	TUTTI FRUTTI
Autres moyens d'identification	DÉSODORISANT FRUIT DE LA PASSION
Famille du produit	Odeurs
Usage recommandé	Leaves a fresh and long lasting scent in car, stores, hotels, etc.
Fabricant	Sweet Ride® Division de Corporation G - Véhicules & Transport Inc. 305, rue Barton Sherbrooke (Québec) J1L 2L1 819-780-0841 www.sweetride.ca
Numéro de la FDS	97

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeur inflammables.

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer brouillards, vapeurs.

P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection. un équipement de protection des yeux

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 01 de 06

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Ethanol	64-17-5	5-10	Sans Objet	Sans Objet
C9-11, Alcool ethoxylé	68439-46-3	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Dipropylene glycol (mixed isomers)	25265-71-8	1-5	Sans Objet	Sans Objet
BENZYL BENZOATE	120-51-4	0.1-1	Sans Objet	Sans Objet
Cinnamaldehyde, alpha-hexyl-	101-86-0	0.1-1	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 02 de 06

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Rincer la zone du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Rose claire.
Odeur	Fruitée
pH	6.5

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 03 de 06

Point d'éclair	~ 48 °C (en vase clos)
Densité relative (eau = 1)	0.997
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

The product may change color and become darker over time, due to minor reactions that can not be avoided. This has no impact on the smell and the fragrance can be used normally.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Congélation. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Surfaces chaudes. Lumière du soleil. Lumière.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et de la douleur. Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 04 de 06

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Les méthodes d'élimination**

Recommendations in terms of waste treatment: do not dispose of the product through sewers or drains, unless it is diluted or significantly neutralized. Small quantities can be diluted in a large amount of water and disposed of. Bigger quantities have to be disposed of in compliance with the local authorities' standards. Dispose of the product complying with the applicable federal, provincial and local legislations and regulations. Contact your local, provincial or federal environment agency to know the specific norms. Recommendations for unclean packaging: do not reuse the empty containers. The packaging has to be disposed for in compliance with the regulation about packaging. Recommended cleaning products: water. Refer to Section 7: Manipulation and storage and Section 8: Exposition control/ Individual protection to get more information about manipulation and about employees' protection.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1266	LIQUIDE INFLAMMABLE ((ALCOOL ÉTHYLIQUE))	3	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Preuve de classification de marchandises dangereuses

Classification	Liquide inflammable
Méthode de classification	D93 A

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Voir Section 3 Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 25 mai, 2018

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 05 de 06

Date de la plus récente version révisée	le 05 avril, 2019
Signification des abréviations	CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent
Références	Https://echa.europa.eu/fr/ http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx . Security data sheets of the suppliers.
Autres informations	Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : TUTTI FRUTTI - Ver. 2

FDS No. : 97

Date de préparation : le 25 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 avril, 2019

Page 06 de 06